



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l'Oise  
 2 rue Molière, 60000 Beauvais  
**permanence le lundi**  
 Tél (répondeur) : 03-44-06-35-68  
 mail : [fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr)  
 web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

## POURSUIVONS ENSEMBLE LA CONQUETE DE DROITS NOUVEAUX

# VOS CANDIDATS **FO** en CAPL

- COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES -

### INSPECTEURS

<b>Olivier VALEYRIE<sup>1</sup></b>	adjoint à Beauvais municipale
<b>Marie-Andrée SARAIVA<sup>1</sup></b>	Direction - assiette & rec. amiable pro / part
<b>Mélanie VATIN<sup>1</sup></b>	direction – division des collectivités locales
<b>Lionel CASTET<sup>2</sup></b>	adjoint au SIP de Beauvais
<b>Vincent LEJEUNE<sup>1</sup></b>	1 <sup>ère</sup> brigade de vérifications (Beauvais)
<b>Sandrine NAYROLLES<sup>1</sup></b>	Brigade de Contrôle et de Recherche (BCR)



### CONTRÔLEURS

principal	<b>Bernadette PHILIPS-INVERNIZZI<sup>1</sup></b>	Beauvais (direction)
	<b>Béatrice JULIEN<sup>1,4</sup></b>	Équipe de renfort
	<b>Jean-Philippe BIDONE<sup>3</sup></b>	Pôle CE de Beauvais
	<b>Lydia THIEL<sup>1,4</sup></b>	SIE de Compiègne
1 <sup>ère</sup> classe	<b>Jacky DURAND<sup>1</sup></b>	Équipe de renfort
	<b>Pauline MARQUES<sup>1</sup></b>	Auneuil
2 <sup>ème</sup> classe	<b>Thierry HENRY<sup>4</sup></b>	Creil municipale
	<b>Aurélie TOMASZEWSKI<sup>1</sup></b>	direction - division Etat
	<b>Sandrine VERSCHAEVE<sup>1</sup></b>	Chambly
	<b>Cécile CHARMES<sup>5</sup></b>	Compiègne municipale



### AGENTS ADMINISTRATIFS

principal 1 <sup>ère</sup> classe	<b>Fabrice DUCASTELLE<sup>1</sup></b>	Beauvais municipale
	<b>Béatrice MORENC</b>	Creil municipale
	<b>Emmanuelle DELACOURT</b>	Crépy-en-Valois
	<b>Denise FEUILLARDIN<sup>6</sup></b>	SPF de Compiègne
principal 2 <sup>ème</sup> classe	<b>Franck BOUTTEMY<sup>1</sup></b>	Équipe de renfort
	<b>Jennifer BERTRAND</b>	SIP de Beauvais
	<b>Nadine BAEYENS</b>	Creil municipale
	<b>Lucie ALLAIS<sup>1</sup></b>	SPF de Compiègne



Pour que **F.O.-DGFIP 60**, syndicat libre et indépendant continue de défendre vos droits, reste un syndicat représentatif dans l'Oise comme au niveau national, votez et faites voter massivement pour **FORCE OUVRIERE**, pas une voix ne doit manquer !

**NE RESTEZ PAS SANS VOIX!**

1 élu(e) sortant(e)  
 2 membre du CDAS  
 3 mutuelle  
 4 membre du CHS-CT  
 5 déjà un ou plusieurs mandats d'élu(e) **F.O.-DGFIP** en CAP Locale  
 6 candidat(e) à la CAP Nationale dans ce grade



# Syndicaliste au quotidien



## Votez et faites voter **F.O.-DGFIP 60** dans toutes les CAP Locales (CAPL)

### VOTEZ POUR DES CANDIDATS QUI SAVENT VOUS DEFENDRE

Les CAP Locales sont consultées sur toutes les questions concernant votre carrière :

- ↗ mouvements locaux, **Toutes les mutations internes à l'Oise seront traitées en CAPL en 2020 !**
- ↗ recours en matière d'évaluation professionnelle,
- ↗ promotions par liste d'aptitude, refus de temps partiel, de congé de formation...

Les candidats **F.O.-DGFIP** Oise sont d'abord des collègues qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances Publiques. Ce sont aussi des militants formés et efficaces qui veulent que les droits de chacun soient respectés.

**F.O.-DGFIP** Oise, c'est une organisation syndicale active et structurée avec des militants et des correspondants présents partout, sur tous les sites.

Les élus **FO** respectent leur obligation de **discrétion**. Ils s'engagent à **vous défendre** et à vous **rendre compte** de leurs interventions. Le nombre de dossiers confiés à **FO** pour suivi et/ou défense est en augmentation constante, preuve que nos élus sont compétents et disponibles.

Dans l'Oise, seul **FO** diffuse les mouvements locaux et publie l'état actualisé des effectifs.

Seul **FO** tient à jour son **site** <http://www.fo-dgfiip-sd.fr/060/>, accessible partout, au bénéfice de toute la collectivité professionnelle que nous formons.

**Votez FO et faites voter FO pour être toujours entendus et défendus !**

### VOTEZ POUR LE SYNDICAT PORTEUR DE REVENDICATIONS FORTES

- FO** Des déroulements de carrière attractifs : augmentation des volumes de promotions internes !
- FO** Aucune limite, aucun frein pour passer les concours.
- FO** Au moins 2 (véritables) mouvements de mutations par an, pour améliorer la prise en compte rapide des emplois vacants, et réduire le délai d'attente de ceux qui attendent leur mouvement.
- FO** "Droit au retour" : pour les promus de "C en B" par concours ou liste d'aptitude, c'est la possibilité de rester affectés dans leur département d'origine, conformément au plan d'action ministériel "égalité professionnelle femmes-hommes", dont **FO** exige l'application immédiate.
- FO** Passage systématique au grade supérieur par **tableau d'avancement** dès que les conditions statutaires sont remplies. Aucun contingentement !
- FO** Passage systématique dans la catégorie ou le grade supérieur(e), "**à titre personnel**", en fin de carrière, pour tous.
- FO** Renforcement du rôle des CAP Locales, pour préparer les tableaux d'avancement, et **en supprimant le "recours hiérarchique préalable"**.
- FO** Classement des demandes de mutations prioritaires sur la base de l'**ancienneté du fait générateur de la priorité** (exemple : date de la séparation géographique du conjoint). Parce qu'actuellement beaucoup trop de situations délicates perdurent au delà du supportable.
- FO** Possibilité de refuser sa mutation sans justification ni conséquence après publication du projet.
- FO** Disparition totale des affectation "ALD" (à la disposition du directeur) !!!



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

**Je Vote**  
OÙ JE VEUX, QUAND JE VEUX

**CHAQUE VOIX COMPTE**

**VOTEZ FO**

